

Comme d'habitude désormais le CA a commencé par une présentation par Marion Guillou des actualités et des faits marquants de l'activité de l'Institut. La PDG de l'INRA a indiqué que le projet avorté de création d'une fondation biodiversité était désormais relancé et que le collège de direction oeuvrait à la création d'un Institut Carnot sur le thème de la chimie verte.

## Restitution de la prospective Agriculture 2013

La présentation était faite par Hervé Guyomard. Ce travail qui était piloté par Marion Guillou, le Président de Groupama et le Président du Crédit Agricole associait un comité d'« experts » chargé d'élaborer des scénarios et un comité d'économistes (essentiellement INRA) chargés d'évaluer l'impact de ces scénarios sur l'agriculture et l'agroalimentaire grâce à des modèles de simulation. Parmi les problématiques mises en avant figure la prédiction des impacts (éventuellement combinés) des biocarburants, d'un accord à l'OMC ou de la réforme de la PAC.

## Décision modificative n°3

Cette DM portait sur une diminution de 1,3 % du budget de l'INRA (- 12,3 M d'euros). Elle s'explique :

- par une réduction de 4,6 M d'euros de la subvention du ministère de la recherche (soit la moitié du « fond de réserve » du budget 2007),
- par une révision à la baisse des recettes des contrats effectivement escomptées sur l'exercice 2007.

Michel Eddy est intervenu pour indiquer que cette réduction budgétaire touchant la réserve n'aurait pas d'impact sur l'activité de l'INRA et n'entamait pas sa capacité à réaliser son contrat d'objectif.

Les élus CGT et CFDT sont intervenus pour dénoncer cette réduction budgétaire, indiquant que l'État mettait au budget de l'INRA des sommes « virtuelles » qui étaient finalement reprises en fin d'année. Le ministère nous a répondu que compte tenu des restrictions budgétaires générales la Recherche était bien traitée...

Vote :

6 contre (CGT – CFDT - SUD), 1 abstention (CFTC)

## Budget 2008

Marion Guillou est intervenue en indiquant qu'en situation de « tension des finances publiques », la « priorité » mise par le gouvernement sur « l'enseignement et la recherche » permettait de maintenir le budget par rapport à 2007 en privilégiant le « financement incitatif ». Cette volonté de privilégier le financement par projet (projet thématique, INRA-CIRAD, projet « package » destiné à accueillir temporairement des équipes d'excellence dans des labos) s'accompagne d'une légère réduction des crédits affectés aux unités. Une fois de plus le périmètre budgétaire est changé par transfert sur le budget de l'INRA des pensions qui étaient préalablement directement prises en charge par l'État (+ 26 M d'euros). Cette mesure n'aboutit pas à une augmentation du budget car parallèlement, le retour à une comptabilité hors-taxation (!) et donc l'absence de TVA rémanente au

budget 2007 s'accompagne d'une baisse du même ordre. L'emploi de titulaires est juste maintenu grâce à la mobilisation des postes mis en réserve en 2007. Mesure inhabituelle : plusieurs postes de scientifiques seront ouverts dans les unités expérimentales. L'emploi précaire, lié au financement par projet, continue de progresser selon la tendance des années précédentes. La direction de l'INRA s'est félicitée d'une « progression » du budget social (aide au logement, garde d'enfant, ADAS). Cependant l'augmentation modeste de la subvention de l'ADAS (+ 2%) ne peut masquer le fait que la part versée par l'INRA à l'association (environ 0,5% de la masse salariale) est bien en deçà de ce que perçoivent les comités d'entreprises du privé (au moins 1%).

Le représentant élu CGT est intervenu afin de souligner que ce budget était en stagnation et que si on tenait compte de l'inflation et qu'on y retirait le « fond de réserve » ce budget était de fait en baisse. Le financement récurrent des unités et l'emploi de titulaires sont clairement ceux qui subissent les plus fortes contraintes tandis que sont privilégiés le financement par projet et l'emploi de CDD à tous les niveaux. Cette politique budgétaire rend l'activité des équipes de recherche de plus en plus fragile et dépendante de leur succès aux appels d'offre. Cette situation les amène à se détourner des thèmes de recherche « ambitieux » mais potentiellement « à risque ».

Vote :

7 contre : l'ensemble des élus et représentants des organisations syndicales CGT – CFDT – CFTC - SUD

## **Fusion Centre d'Angers et Nantes**

Le projet de fusion des deux centres a été présenté. L'élue CGT est intervenu en soulignant que cette fusion n'avait pas de réelle justification scientifique, les deux implantations ayant des spécificités scientifiques disjointes et l'éloignement géographique ne laissait ni envisager d'économie d'échelle ni d'effet synergique en terme de service d'appui. La seule justification est l'affichage au niveau régional d'une seule entité. Argument qui semble mince, compte tenu du fait qu'il persistera deux localisations. Pourquoi alors ne pas envisager la fusion des centres de l'Ile de France ? Par ailleurs, cette fusion risque de poser bien des problèmes pratiques en particulier pour les personnels compte tenu de l'éloignement des deux localisations.